

<p>Compte rendu de la réunion de l'atelier citoyen "Transports publics, voirie et circulation au Vieux-pays" du 01/02/2011</p>
--

Présents

Collège des habitants : Marcel Dumesnil, Arlette Palazot, Dominique Ringressi, Nicole/Jean Vailissant, Jean-Eric Sabourin

Collège des élus : Sophie Darteil, Maire-adjointe à l'éducation, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays, Eric Alligner, Conseiller municipal, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays

Collège des personnes ressources - Mairie de Tremblay-en-France : Florence Speth, directrice de la Division Voirie et infrastructures ; Pascal Delville, chef du service Espaces verts ; Rosica Tomova, chargée des Conseils de quartier, Division Démocratie Locale

Ce diagnostic partagé des espaces publics du Vieux-pays a été organisé dans le cadre de l'atelier « Transports publics, circulation et voirie » pour répondre à la demande des habitants de s'exprimer sur l'état de la voirie et des espaces verts dans le quartier, afin de contribuer, via des propositions, à la conception de leur aménagement.

Habitants, élus et services se sont donc déplacés pendant 3 heures dans le quartier, pour débattre des projets possibles à court, moyen et long terme.

Parking de l'école Malraux

Constats :

La circulation autour de l'école Malraux est très difficile, notamment aux heures d'entrée et de sortie des enfants de l'école.

Plusieurs personnes se garent à des emplacements interdits, alors que le parking du Château bleu, qui longe le chemin de la Pissotte, est vide.

Certains instituteurs se garent sur le parking public, alors qu'un parking spécifique pour le personnel de l'école existe derrière le bâtiment.

Propositions :

La signalétique des places prioritaires pour les personnes à mobilité réduite sera refaite.

Les élus et certains membres du conseil de quartier vont rencontrer le corps enseignant de l'école, pour les sensibiliser à la nécessité d'utiliser les places qui leur sont proposées dans le parking en face de l'école.

La possibilité de revoir le délai des feux entre le centre du quartier et l'école, en ajoutant des temporalités supplémentaires, sera étudiée.

Un réaménagement des entrées et des sorties du parking est difficilement envisageable, car il s'agit d'un investissement lourd, alors que cet espace n'est utilisé que deux fois par jour. La mise en place d'un pédibus est une solution intéressante, mais dépend principalement de l'envie des parents de s'organiser pour accompagner les enfants à l'école.

Route de Roissy

Constats :

Cette voirie, propriété départementale, doit être réaménagée.

Les voitures stationnent partout sur le trottoir, alors qu'il existe un parking à proximité, qui est quasiment vide.

Un garage sauvage existe dans le local de l'ex-marbrerie et ses voitures stationnent partout au Vieux-pays (ex. ruelle du Château bleu).

Propositions :

La Ville est en train de négocier avec le Département, afin que ce dernier remette en état cette voie et pour qu'ensuite la Ville l'aménage avec des banquettes de stationnement.

La Police municipale a été informée de l'existence du garage sauvage et va enquêter sur son activité.

Ruelle de la Détourne

Constat :

Son entrée représente un dépotoir d'encombrants.

Proposition :

Les habitants présents sensibilisent souvent les personnes qui déposent leurs encombrants dans la rue de la gêne occasionnée pour les riverains. Néanmoins, il s'agit d'un travail d'éducation qui prend du temps.

Rue de la Pissotte

Constat :

La signalétique paraît insuffisante.

Proposition :

Un panneau de parking sera remis.

Rue Jules Guesdes

Constats :

Des cars s'arrêtent fréquemment en pleine voie pendant plusieurs heures et bloquent entièrement la circulation, tout en causant des nuisances sonores.

La boîte aux lettres qui existait auparavant a été enlevée par la Poste.

Les voitures stationnent de manière anarchique, ainsi que les camions de transit, dont la circulation dans le quartier est complètement interdite.

Propositions :

La Ville va installer des bornes sur le trottoir afin que les cars ne puissent pas stationner à cet endroit.

Le jalonnement indiquant les parkings à proximité sera entièrement changé.

Les élus et certains services de la Mairie vont rencontrer des représentants de la Poste afin de leur faire part des besoins des habitants.

Rue du cimetière

Constat :

Il existe un terrain en friche non-utilisé au début de la rue.

Proposition :

La Ville a comme idée d'installer des jardins pour les habitants à cet endroit. Le projet sera exposé à la prochaine réunion des conseils de quartier, afin d'avoir l'avis des habitants.

Rue L. Eschard :

Constat :

Les voitures des riverains stationnent sur les trottoirs.

L'espace de végétaux sur le coin de la rue n'est pas suffisamment entretenu.

Proposition :

Les espaces verts au bord de la rue seront réaménagés par la Ville.

Rue Gosse :

Constat :

De nouveaux projets de logements sont en cours dans cette rue.

Proposition :

La possibilité d'y installer un plateau d'évolution pour les enfants sera étudiée.